Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (CE) 1907/2006, Règlement (CE) 1272/2008 et au Règlement (CE) 453/2010)

Date de publication : 22 juin 2009
Document n° : AD31209MS
Date de révision : 19 janvier 2012
Révision n° : 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom commercial (tel qu'indiqué sur l'étiquette) :	**Glove Relief ®**
Nom chimique/classification :	Préparation
Identification du produit (numéro de référence) :	AD31209
Numéro ONU :	Néant
Classification des marchandises dangereuses de l'ONU :	Néant
Utilisation recommandée :	Lotion pour les mains
Restrictions d'emploi :	Utiliser selon le mode d'emploi.
Nom du fabricant/fournisseur :	Sultan Healthcare
Adresse du fabricant/fournisseur :	411 Hackensack Avenue, 9th Floor Hackensack, NJ
N° de téléphone du fabricant/fournisseur :	1 201 871-1232 ou 1 800 637-8582 (Informations sur le produit)
N° de téléphone à appeler en cas d'urgence :	1 800 535-5053 (INFOTRAC) 1 352 323-3500 (Appels internationaux - Appel en PCV)
Adresse électronique :	customer.service@sultanhc.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification UE (1999/45/CE comme modifié): Préparation non dangereuse

Étiquetage UE : Néant

Classification américaine des dangers : Produit non dangereux

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	N° C.A.S. N° C.E.	Désignation IUPAC	Classification de la substance	% poids
Ingrédients non dangereux	Préparation		Non classé parmi les substances dangereuses	100

Consulter la Section 16 pour le texte complet des classifications UE et des phrases de risque.

4. PREMIERS SECOURS

Voies d'exposition	Directives de premiers secours
Contact avec les yeux	Rincez immédiatement les yeux de la victime à l'eau courante, en maintenant ses paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Ce produit est destiné à être en contact avec la peau. Si une irritation se développe, cesser l'utilisation et consulter un médecin.
Inhalation	Aucun soin nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
Ingestion	En cas d'ingestion, se rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de la part d'un professionnel de la santé. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente ou en proie à des convulsions. Consulter un médecin.
Principaux symptômes dus à l'exposition	Peut provoquer une légère irritation oculaire. L'ingestion de ce produit peut provoquer une irritation gastro-intestinale.
Autres	Aucun connu.
Remarque destinée aux médecins (traitement, examens et surveillance) : Le traitement d'une surexposition doit viser à contrôler les symptômes et l'état clinique.	

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Utiliser un moyen d'extinction approprié pour circonscrire l'incendie.
Mesures de lutte contre l'incendie :	Refroidir les récipients et structures exposés à l'incendie en les arrosant d'eau.
Dangers particuliers liés au produit chimique :	Aucun connu.
Précautions destinées au personnel de lutte contre l'incendie :	Le personnel chargé de la lutte contre l'incendie doit porter un appareil respiratoire autonome à pression positive ainsi qu'une tenue de protection complète adaptée aux feux d'origine chimique.

Équipements de protection recommandés pour le personnel chargé de lutter contre l'incendie :

PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE	PROTECTION DE LA PEAU	PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	PROTECTION CONTRE LA CHALEUR

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, EPI et mesures d'urgence : En cas de dispersion importante, porter un équipement de protection oculaire. Les petites dispersions n'exigent aucune précaution particulière.

Précautions environnementales : En cas de dispersion accidentelle du produit, veiller à ce que ce dernier n'atteigne pas les égouts et les cours d'eau. Signaler toute dispersion accidentelle aux autorités locales et nationales compétentes.

Méthodes et matériel de ramassage du produit et de nettoyage de la zone souillée : En cas de petite dispersion, essuyer avec un essuie-tout ou tout autre matériau absorbant et déposer le tout dans un récipient en vue de sa mise au rebut. En cas de dispersion importante, ramasser le produit avec une pelle et le déposer dans des récipients adaptés en vue de son élimination.

Équipements de protection individuelle recommandés pour le ramassage du produit et le nettoyage de la zone souillée :

PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE	PROTECTION DE LA PEAU	PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	PROTECTION CONTRE LA CHALEUR

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'emballage.

Conditions de stockage sécuritaire : Conserver dans un endroit frais.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Ingrédients non dangereux	États-Unis	Aucune fixée
	Allemagne	Aucune fixée
	Grande Bretagne	Aucune fixée
	France	Aucune fixée
	Espagne	Aucune fixée
	Italie	Aucune fixée
	Union européenne	Aucune fixée

Valeurs limites biologiques : Aucune fixée

Contrôles techniques appropriés : Aucune mesure particulière requise.

Équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage : Éviter tout contact avec les yeux. Le port de lunettes de protection est obligatoire en cas de risque de contact avec le produit.

Protection de la peau : Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des voies respiratoires : Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation.

Risques liés à la chaleur : Sans objet			
Équipements de protection individuelle recommandés			
PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE	PROTECTION DE LA PEAU	PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	PROTECTION CONTRE LA CHALEUR
Contrôles de l'exposition environnementale : Aucune mesure requise dans des conditions normales d'utilisation.			
Considérations d'ordre général en matière d'hygiène et méthodes de travail : Traitement des eaux inutile.			
Mesures de protection lors de la réparation et de la maintenance des équipements contaminés : Aucune mesure applicable pour ce produit.			

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Crème blanche	**Limites d'explosivité :**	Sans objet
Odeur :	Inodore	**Pression de vapeur :**	Non disponible
Seuil de détection olfactive :	Non disponible	**Densité de vapeur :**	Non disponible
pH :	Non disponible	**Densité relative :**	Non disponible
Point de fusion/congélation :	Non disponible	**Solubilité :**	Légère
Point et intervalle d'ébullition initiaux :	Non disponible	**Coefficient de partage : n-octanol/eau :**	Non disponible
Point d'éclair :	Ininflammable	**Température d'auto-inflammation :**	Non disponible
Vitesse d'évaporation :	Non disponible	**Température de décomposition :**	Non disponible
Inflammabilité :	Ininflammable	**Viscosité :**	Non disponible
Propriétés explosives :	Néant	**Propriétés oxydantes :**	Néant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune polymérisation, ni aucune réaction dangereuse ne sont à prévoir.

Stabilité chimique : Stable.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : Aucune connue.

Substances incompatibles : Aucune connue.

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé :

En cas de contact avec les yeux : Peut provoquer une légère irritation avec rougeurs et larmoiements.

En cas de contact avec la peau : Ce produit est destiné à être en contact avec la peau. Aucune irritation ou autre effet indésirable n'est attendu(e).

En cas d'ingestion : Aucun effet indésirable prévu en cas d'ingestion de petites quantités de produit. Une ingestion massive peut provoquer des troubles gastriques accompagnés de nausées.

En cas d'inhalation : Aucune exposition par inhalation ne se produira dans des conditions normales d'utilisation. L'inhalation des brouillards peut provoquer une légère irritation du nez et de la gorge.

Effets chroniques sur la santé : Aucun connu.

Cancérogénicité : Aucun des autres composants du produit ne figure parmi les listes de substances cancérigènes de l'OSHA, de l'IARC, de l'ACGIH, du NTP ou des directives européennes.

Mutagénicité : Aucun effet mutagène à craindre.

Affections médicales aggravées par l'exposition au produit : Aucune connue.

Données concernant la toxicité aiguë :
Aucune donnée de toxicité disponible.

Données concernant la toxicité pour la reproduction : Aucun effet tératogène ou sur la reproduction n'est à craindre.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :
Exposition unique : Aucune donnée disponible. Toutefois, aucun effet indésirable n'est à craindre.

Expositions répétées : Aucune donnée disponible. Toutefois, aucun effet indésirable n'est à craindre.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:
Aucun effet indésirable n'est à craindre sur les organismes aquatiques.

Persistance et dégradabilité : Ce produit s'élimine normalement par sédimentation ou dégradation.

Potentiel de bioaccumulation : Ce produit ne présente pas de potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol : Aucune donnée n'est disponible.

Autres effets indésirables : Aucun connu.

Résultats de l'analyse PBT/vPvB : Analyse facultative pour ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Réglementations : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Propriétés (physiques/chimiques) ayant une incidence sur l'élimination du produit : Aucune connue.

Recommandations en matière de traitement des eaux : Le traitement des eaux n'est pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N d'identification ONU:	ADR/RID: Néant	IMDG: Néant	IATA: Néant	DOT: Néant
Nom officiel d'expédition ONU:	ADR/RID: Non réglementé IMDG: Non réglementé IATA: Non réglementé DOT: Non réglementé			
Classe(s) de dangers liés au transport:	ADR/RID: Néant	IMDG: Néant	IATA: Néant	DOT: Néant
Groupe d'emballage:	ADR/RID: Néant	IMDG: Néant	IATA: Néant	DOT: Néant
Dangers pour l'environnement	ADR/RID: Non	IMDG Polluant marin: Non	IATA: Non	DOT: Non

Précautions spéciales pour l'utilisateur : Sans objet

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation fédérale américaine

Comprehensive Environmental Response and Liability Act de 1980 (CERCLA) : Ce produit n'est pas concerné par la déclaration obligatoire prévue par le CERCLA. De nombreux États ont mis en place des obligations de déclaration plus strictes. Le signalement des dispersions accidentelles est rendu obligatoire par certaines réglementations fédérales, étatiques et locales.

Toxic Substances Control Act (TSCA) : Tous les ingrédients de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA de l'EPA.

Clean Water Act (CWA) : Non concerné

Clean Air Act (CAA) : Non concerné

Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III Information :

Catégories de danger au titre des articles 311/312 (40 CFR 370) de la loi SARA :

Danger immédiat :	**Non**	**Risque lié à la pression :**	**Non**
Risque retardé :	**Non**	**Risque lié à la réactivité du produit :**	**Non**
Risque d'incendie :	**Non**		

Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants concernés par les obligations de déclaration prévues par l'article 313 (40 CFR 372) de la loi SARA :

Composants	N° C.A.S.	% poids
Néant		

Réglementations étatiques

Californie : Ce produit contient les produits chimiques suivants connus dans l'État de Californie pour leur capacité à causer le cancer, des anomalies congénitales ou des effets néfastes sur la reproduction :

Composants	N° C.A.S.	% poids
Néant		

Réglementations internationales

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) : Il ne s'agit pas d'un produit réglementé.

REACH : Les substances contenues dans ce produit sont conformes à la réglementation REACH, le cas échéant.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des abréviations de classification utilisées dans les Sections 2 et 3 :
Néant

Date de préparation/révision de la FDS : 26 août 2011

Sources des données : US NLM ChemID Plus et HSDB, FDS de la substance pour la composition, IUCLID Dataset EU Chemical Bureau, ESIS, sites Internet des pays pour les valeurs limites d'exposition professionnelle.